

Appel du colonel de la Fédération des Opex de Bretagne à soutenir le Général Pinard-Legry face au sénateur Roger

écrit par Alain RRBretagne | 4 février 2016



Suite à la réponse du Général Henri [PINARD-LEGRY](#), Président de l'ASAF ,à monsieur le sénateur socialiste Gilbert Roger, la Fédération des Opex de Bretagne (FOB) n'hésite pas à reprendre aussi ce sénateur qui veut faire taire les militaires retraités (La FOB étant une association qui défend les militaires retraités au travers des Opex).



Aux anciens militaires :

Mes chers camarades,

Comme vous le savez, le sénateur ROGER a apostrophé le CEMA en lui demandant de faire taire les « militaires retraités ».

Le général de l'ASAF lui a répondu par une lettre à laquelle il n'y a rien à ajouter (http://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2016/01/lettre_ouverte_du_president_de_l_asaf_au_senateur_g_roger.pdf)

Cependant, pour le cas où le sénateur venait à penser que le général ne représente

que lui même il serait bon de répondre à cet hurluberlu sur les raisons profondes qui font que nous ne nous taisons pas et ne nous taisons pas donnant ainsi au général Henri Pinard Legry, une légitimité de parole allant au-delà de son association par le simple fait que nous faisons corps avec lui, et ses adhérents.

PS : Aux anciens des OPEX n'hésitez pas à nous rejoindre, même si vous n'êtes pas bretons. Plus nous serons, plus nous aurons de la voix, plus nous serons écoutés. la lettre est déjà en ligne sur notre page FB « Fédération Opex Bretagne » : <https://www.facebook.com/groups/169179910091409/217306998612033/> (vous pouvez contacter la FOB par cette page)

Présentation De la FOB :

DESCRIPTION

Il est temps que nos camarades bretons des Opex se rassemblent et forment une masse d'expérience au profit de la communauté militaire dans une fédération rassemblant nos cinq départements traditionnels dans une seule et forte fédération des Opex de Bretagne..D'ores et déjà certains de ses membres siègent dans des instances départementales et dans des conseils nationaux où ils portent la voix des Opex en général et des Opex Bretons en particulier.La Fédération des Opex de Bretagne n'a pas pour but d'avaliser des décisions qui sont contraires à nos intérêts. En effet, nous avons la ferme intention de nous faire entendre, courtoisement certes, mais fermement.Ses dirigeants ne sont pas des adeptes de la carte de visite, mais de la défense de nos intérêts.

Vous trouverez notamment ci-dessous la lettre de retraités militaires, signée notamment du Colonel ® Daniel PÉRE, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Croix du combattant, Président de la Fédération des Opex de Bretagne, signée également pas son bureau :

Signé : Colonel ® Péré (terre),

Major ® Bonte (terre),

Maitre-principal ® Dufée (marine)

Adjudant-chef ® Mora (terre)

Adjudant-chef ® Bonacchi (terre)

Maréchal des logis-chef ® Pipelier (gendarmerie)

Maréchaux des Logis-chefs ® Jean-Roch et Gaëlle Bolloch (terre)

Sergent-chef ® Sautreau (Air) Maréchal des Logis ® Guenezan (terre)

Caporal-chef de première classe ® Lartaud (terre)

Membres bénévoles de la fédération des Opex de Bretagne

Lettre de retraités militaires à Monsieur le sénateur Gilbert Roger, vice-président de la Commission des affaires étrangères de la défense nationale et des forces armées.

Monsieur le sénateur,

Il n'est pas dans les règles de préséances militaires de

parler après son chef. La lettre que vous a adressée le général Henri Pinard Legry étant, en elle même parfaitement claire tant dans l'esprit que dans la forme de ce qui est. Nous avons pourtant estimé nécessaire de le faire pour que vous compreniez bien qui nous sommes, nous, les militaires retraités.

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau statut général des militaires, nous ne sommes plus en position statutaire de 'non-activité'. Position qui nous obligeait, comme nos camarades d'active, à respecter le sacro-saint devoir de réserve et donc de nous taire. En contrepartie, nous voyions nos retraites augmenter au même rythme que les soldes des actifs. Considérant ce fait comme exorbitant du droit commun le législateur, que vous êtes, a considéré que les militaires retraités ne devaient plus bénéficier d'une position statutaire réglementaire. En contrepartie, leur retraite devait être, comme pour tous les fonctionnaires, indexée sur le coût de la vie. Cette absence de position statutaire a relégué les militaires retraités au rang de 'civils' ordinaire.

De fait le législateur que vous êtes a réussi à gagner de l'argent, mais, en contrepartie il a gagné le droit de se faire rappeler à l'ordre par les militaires retraités qui, vous l'avez bien compris, usent et abusent avec une certaine délectation de cette situation qu'ils n'ont pas cherchée.

Enfin, grâce à vous, législateur, libre de nos propos, nous considérons comme un devoir, usant de nos compétences diverses et variées, pour critiquer ce qui doit l'être, chacun dans son domaine de compétence dans l'intérêt supérieur de la Nation, au service du peuple. Les généraux en matière de stratégie, de doctrine d'emploi des forces. Les officiers, dont les officiers supérieurs, brevetés ou non, en matière de tactique, de droit international. Les sous-officiers en matière technique, de logistique, de maintenance, d'administration. Les militaires du rang sur les conditions de vie de la troupe. Pour ne citer que les compétences les plus 'emblématiques' dans lesquelles nous excellons et que les armées des autres pays nous envient.

Tous, sans exception, bien que retraités, nous nous considérons toujours comme étant au service militaire de la France. Nous sommes désagréablement surpris qu'en votre

qualité de viceprésident de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, avant d'interpeller notre Chef d'État-Major des Armées (nous disons bien 'notre'), vous ne vous soyez pas rappelé que les armées, bien que subordonnées aux 'politiques', ont deux missions fondamentales non négociables, au service du peuple. La première est l'importante transmission des traditions militaires, celles qui amènent un soldat à accepter d'offrir sa vie à la France, à la Patrie et au peuple. La seconde, celle de garantir l'indépendance de la France pour la Liberté du Peuple. Cette dernière mission peut amener les armées à s'affranchir de la subordination du politique si celui-ci remet l'indépendance de notre pays entre les mains d'autorités étrangères. Cela ne peut arriver, nous direz-vous. Erreur, cela peut se passer et est déjà arrivé, il vous suffit de vous remémorer la prise de position du général de Gaulle le 18 juin 1940, lorsque le maréchal Pétain s'est soumis au national socialisme d'Hitler. Vous en connaissez l'issue.

Vous comprendrez donc, Monsieur le sénateur que, nous ne nous taisons pas. Notre liberté d'expression est entière et 'subordonnée' à personne, le CEMA le sait. Mais, vous pouvez compter sur nous, plus que jamais, pour « continuer à critiquer sans cesse la politique menée », chaque fois que cela sera nécessaire, avec l'objectivité qui nous caractérise, mais aussi avec l'opiniâtreté, la constance et la régularité qui nous mènent au combat. Vous avez pourtant, par votre intervention irresponsable et profondément indigne, réussi à faire connaître au peuple, la cohésion des « militaires retraités » et leur capacité à réagir et à se fédérer lorsqu'ils sont, usons du mot, 'attaqués'. Soyez-en chaleureusement remercié. Attendez vous donc, à nous entendre continuer à critiquer la politique menée à venir, si elle mérite de l'être, n'en déplaise à quiconque combien même serait-il sénateur, député ou encore ministre, car nous servons la France, ses intérêts supérieurs qui sont et doivent être ceux, exclusifs, du peuple.

Soyez assuré, Monsieur le sénateur du respect que nous portons à la haute fonction que vous devriez représenter au sein du Parlement de la République.

Signé : Colonel ® Péré (terre) Major ® Bonte (terre) Maître-principal ® Dufée (marine) Adjudant-chef ® Mora (terre)

Adjudant-chef ® Bonacchi (terre) Maréchal des logis-chef ® Pipelier (gendarmerie) Maréchaux des Logis-chefs ® Jean-Roch et Gaëlle Bolloch (terre) Sergent-chef ® Sautreau (Air) Maréchal des Logis ® Guenezan (terre) Caporal-chef de première classe ® Lartaud (terre) Membres bénévoles de la fédération des Opex de Bretagne

Vous pouvez la télécharger ci-dessous et la faire circuler.

[Réponse au sénateur \(1\) \(1\)](#)